AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Henry Himbert.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 99,757—Division A — Attendu que Mme A. Meces a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Himbert, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—C. G. Collins, avocat
1er mars—1 5 10

Succession de Alfred J. Théard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 99 681—Division D—Attendu que Alice N Rabenas, veuve de Rudolph Lazarre Théard, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu Alfred J. Théard, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pourlesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — W. A. Gleason, avocat.
1 mars—1 5 10

Succession de Richd. N. Cobb.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans, No 96 973—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Lilybee C. Cobb ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour — THOMAS CONNELL, Greffier.—Rice & Mengemery avocats.
1 mars—1 5 10

Succession de A. J. P. Francingues.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 99 601 — Division A. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mlle Marguerite Joséphine Francingues ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Emile Pomes, avocat. 1er mars—1 5 10

Succession de Salvadore d'Amico.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 99,198—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Stephen D'Amico, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier —Wm H. Pascoe avocat.
25 fév—25—mars 2 5

Succession de W. S. Hansell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 99,132 — Division C. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Morris E. Hansell, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—D. B. H. Chaffe, avocat. 24 fév—24 28—mars 4

VENTES A L'ENCAN.

Jas A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur Pour Placement

Dans le Quatrième District.

Cottage double 2017-2019 Rue Deuxième.

Cottage double ayant des chambres extra grandes, 2023-2025 rue Deuxième.

Ces propriétés sont dans un voisinage de première classe, près des eglises et des écoles et à un ilet seulement du Marché de la rue Deuxième, convenant à toutes les lignes de chars du haut de la ville.

Succession de Mme Elizabeth Mordant, Veuve de William Gorman.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.— No 99,332.

Il sera vendu à l'encan, le JEUDI, 28 mars 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN Encanteur, bureau No 733 rue Union, conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A, actuellement absent en congé, daté du 19 février 1912 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine part ou portion de terrain, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 287, et borné par les rues Deuxième, Remparts [autrefois St Denis] Première et Saratoga [autrefois St Patrick] designé par le lot A sur un plan d'arpentage dressé par Walter Seghers, voyer, daté du 16 février 1912 ledit lot commençant à une distance de cent sept pieds [107] du coin des rues Remparts et Deuxième et mesurant trente-six pieds [36'] trois pouces [3"] et deux lignes [2'''] de face à la rue Deuxième sur une première profondeur sur le côté vers la rue Remparts de cinquante-trois pieds [53'] deux pouces [2"] et deux lignes [2'''], ce ledit lot se rétrécit sur une ligne parallèle à la rue Deuxième de trois pieds [3']; de là une seconde profondeur de cinquante huit [58'] pieds trois [3"] pouces et une [1'''] ligne à la ligne du fond sur laquelle elle mesure trente trois [33'] pieds trois [3"] et deux [2'''] lignes et une profondeur sur la ligne de l'autre côté de cent onze [111'] six [6"] pouces et est composé en entier du lot No 23, de six [6] pieds et un [1"] pouce et cinq lignes [5'''] face au lot No 24 sur toute la profondeur et une petite portion mesurant trois [3] pieds de face sur la rue Seconde, sur une profondeur de cinquante trois pieds [53'] deux [2"] pouces et sept [7'''] lignes étant la portion arrière du lot No 8 et 9, plan de Blanchard, daté du 20 mai 1853.

Les améliorations comprennent un cottage double bien construit désigné par les Nos 2017 et 2019 rue Deuxième, entre Rempart et Saratoga contenant de chaque côté quatre chambres plâtrées, citernes et hangars avec grande allée de chaque côté. Loué actuellement $9 00 par mois pour chaque côté.

Le lot C dans le même ilet sur le même plan commence à une distance de cent soixante-quatre [164] pieds trois pouces [3] et deux lignes [2] à partir du coin des rues Rempart et Deuxième, et mesurant trente-et-un pieds [31] de face à la rue Deuxième sur une profondeur de cent onze pieds [111] six pouces [6] entre lignes égales et parallèles et est composé en entier du lot entier No 21 et trois [3] pieds dix [10] pouces et deux lignes [2] du lot 20 contigu au lot 21, d'après plan de Blanchard du 20 mai 1853.

Les améliorations consistent en un cottage double bien construit, Nos 2023 et 2025 rue Deuxième, entre les rues Rempart et Saratoga, contenant de chaque côté quatre ex ra grandes chambres toutes plâtrées, allées en briques et citernes dans le fond, cottage retiré et à proximité de l'église de St. François de Salle et des écoles McDonogh No 10 pour les garçons et Magnolia pour les filles, et à un ilet du marché de la rue Deuxième et près des lignes de char du haut de la ville.

Conditions, Comptant.—Les acquéreurs auront à payer tous les certificats requis pour le passage des actes. Les taxes de 1912 devront être payées par les acquéreurs en plus et au dessus du prix de l'adjudication. 10 0/0 de dépôt au moment de la vente. Acte de vente pardevant C. I. Danechaud, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. P. Foley, avocat.
25 fév—25—mars 3 10 17 24 26 28

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Cinquième District.

Portant les Nos municipaux 526 et 528 rue Belleville.

Acme Homestead Association vs Mme Margaret Lucy Reynolds, veuve de Leonard Fridolin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 99.376—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 mars 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Belleville, Elmira, Evelina et Eliza, désigné par le No 7 de l'ilet 90 sur un plan de Belleville par L. H. Pilié, voyer, daté du 18 septembre 1846, déposé en l'étude de A. C. Ainsworth, ancien notaire, ledit lot mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Belleville sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
Joseph Lautenschlaeger, avocat pour la demanderesse.
16 fév—16 23—mars 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Septième District,

Formant le coin des rues Deuxième [maintenant Maple] et Hillary,

Portant le No municipal 7537 rue Maple et Nos 801, 803 et 813-815 rue Hillary.

American Homestead Company vs Salvatore Tricalli.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 99,491 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 mars 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Septième District de cette ville, désigné comme ilet No 25 B sur le vieux plan de Carrollton dressé par Jacob Rothaas, le 18 décembre 1835, déposé en l'étude de W. Boswell, notaire, désigné par le No 99 sur le nouveau plan du Septième District de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hillary, Clinton [maintenant Cherokee], Deuxième [maintenant Maple] et Burthe; cette portion de terre formant partie du lot désigné par le No 9, lequel formant l'encoignure des rues Deuxième [maintenant Maple] et Hillary; ladite portion de terre mesurant quatorze pieds six pouces de face à la rue Deuxième (maintenant Maple) sur une profondeur et façade à la rue Hillary de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Charles Louque, avocat pour la demanderesse.
16 fév—16 23—mars 1 8 15 20 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant le No municipal 4922 rue Laurel, entre les rues Robert et Upperline.

Dryades Building and Loan Association vs Jules W. Markel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 98 699—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 14 mars 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 139, borné par les rues Robert, Upperline, Jersey maintenant Annonciation et Laurel, désigné sur un plan dressé par C. U. Lewis, député voyer de ville, le 10 février 1899, annexé à un acte de vente à la Mutual Building and Homestead Association d'après un acte pardevant Jos. D. Taylor, notaire, daté du 29 mars 1899, par la lettre M, lequel lot commence à une distance de soixante pieds de l'encoignure des rues Robert et Laurel, et mesure trente pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt-trois pieds trois pouces et est composé du tout du ilet original No 19 et d'une portion du lot original No 21.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Joseph F. Walten, avocat pour la demanderesse.
10 fév—10 16 23—mars 1 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de valeur améliorées des Sixième et Premier Districts.

Industrial Homestead Association vs Pelican Metal and Roofing Company Inc., B. V. Redmond, Receiver.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 99.231—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 mars 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 154, borné par la rue Upperline (ou Ave Washington), les rue Melpomène, Sud Salcedo [ou Van Buren], Terpsichore [ou Eve] et Sud Gayoso [ou Quatrième] d'après un devis dressé par Lucas Lewis, député voyer de ville, daté du 3 février 1911 annexé à un acte passé pardevant Felix J. Dreyfous, notaire le 14 mars 1911, lequel ilet de terre mesure deux cent quatre-vingt dix pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Terpsichore, deux cent vingt trois pieds neuf lignes de face à la rue Sud Salcedo (ou Van Buren), cent cinq pieds deux pouces et cinq lignes de face à la rue Melpomène, de là deux cent vingt quatre pieds un pouce et quatre lignes à la rue Upperline ou avenue Washington, et quatre-vingt-dix-sept pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Sud Gayoso [ou Quatrième] et

2° Deux certaines lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dependances qui y appartiennent situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 51, borné par l'Avenue Howard (autrefois Delord), Sud Diamond (autrefois Sud Market), Sud Peters (autrefois Nouvelle Levée) et Tchoupitoulas, un desdits lots est désigné par le No Trois, commençant à une distance de deux cent quatre pieds, dix pouces de l'encoignure de la rue Tchoupitoulas, et mesurant vingt et un pieds, sept pouces de face à l'Avenue Howard. La même longueur dans le fond sur une profondeur entre lignes parallèles de quarante huit pieds cinq pouces d'après un devis de E. Pilié, voyer, daté du 20 juillet 1909, annexé à l'acte ci-dessus mentionné, passé pardevant ledit notaire Dreyfous, le 14 mars 1911, et l'autre lot est désigné par le No 33 sur le rôle d'assessement, et mesurant vingt et un pieds sept pouces de face à l'avenue Howard sur une profondeur de cinquante-huit pieds et un pouce entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
A. D. Danziger, avocat pour la demanderesse.
2 fév—2 9 16 23—mars 1 7

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant les Nos Municipaux 1319 et 1321 rue Clara, entre les rues Thalie et Erato.

Dryades Building and Loan Association vs Mme Margaret Lavier, épouse de William F. Trauth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 99,583 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 avril 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Erato, Clara et Willow, désigné comme lot No dix-neuf d'après plan dressé par Hedlin et Schlarbaum, voyers, en date du 27 mai 1854, et déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire, d'après plan No 183, ledit lot mesure vingt huit pieds de face à la rue Clara sur cent vingt-six pieds sept pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Joseph F. Walten, avocat pour la demanderesse.
1er mars—1 8 15 22 29—avril 3 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur du Troisième District.

Francis D. Charbonnet, Jr., vs Progressive Realty Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 99,578 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 avril 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1063, borné par l'avenue St-Roch, les rues Miro, Musique et Galvez, désignés comme lots six et dix et mesure comme suit, à savoir:

Le lot No dix mesure trente-deux pieds un pouce de face à l'avenue St-Roch sur cent cinq pieds un pouce de profondeur entre lignes égales et parallèles et formant l'encoignure de la rue Miro et de l'avenue St-Roch.

Le lot No six mesure trente-deux pieds un pouce de face à l'avenue St Roch sur cent trente cinq pieds un pouce de profondeur entre lignes parallèles, et ladite lots six et dix étant des subdivision des lots 1, 7, 8, 9 et 10.

2° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième district, dans l'ilet No 1382, borné par l'avenue St Roch, les rues Law, Music et Magistrat, désigné comme lots Nos quatre et vingt-et-un et mesurant comme suit.

Lot No quatre mesure trente-et-un pieds onze pouces de face à l'avenue St Roch sur une profondeur de cent dix huit pieds trois pouces et quatre lignes entre lignes égales et parallèles.

Le lot No vingt et un mesure trente et un pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Music sur une profondeur de cent dix huit pieds trois pouces et quatre lignes égales et parallèles et formant l'encoignure des rues Music et Magistrat.

3° Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendant situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1374, borné par les rues St Antoine, Law, Bourbon et Magistrat désignés comme lots deux, trois et quatre et mesurant chacun trente-deux pieds de face à la rue St Antoine sur cent vingt huit pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles F. Claiborne, avocat pour le demandeur.
1er mars—1 8 15 22 29—avril 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

De Propriété Améliorée de Valeur du Deuxième District.

Portant le No Municipal 512 rue Hôpital (maintenant rue Gouverneur Nicholls), entre les rues Decatur et Chartres.

Succession de Philippina Miller, veuve de Frederick Gebhauer et veuve en second mariage de Walter B. Abel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, Div. A—No 98,867—En vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 8 février 1912 et signé le 8 février 1912, ordonnant la vente de la propriété ci-dessous décrite pour effectuer un partage entre les co-propriétaires, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 14 mars 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Chartres, Decatur et Ursulines, mesurant vingt-quatre pieds de face à la rue Hôpital sur quatre-vingt-dix pieds huit pouces, ou plus, de profondeur, entre lignes parallèles

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Philip J. Paterno, avocat.
10 fév—10 16 23—mars 1 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane—Paroisse d'Orléans—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred J. Grace, Enregistreur du Bureau des Terres d'Etat, daté du 1er jour de février 1912, et conformément à la loi No 228 des actes de l'Assemblée Générale de 1910, j'offrirai en vente et vendrai à l'enchère publique, à la porte principale de la Maison de Cour de la Paroisse d'Orléans, à la Nouvelle-Orléans, Louisiane, SAMEDI, le neuf mars 1912, à 11 heures a. m., au dernier et plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion et bail de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le bord du Lac au West End désigné comme lot No 8, ledit lot No 8 mesure 100 pieds de face à l'avenue Lake sur une profondeur s'étendant jusqu'au Lac et formant le coin de l'avenue Lake et la rue Mercier.

Conditions de la vente—Comptant pour pas moins de cent ($100.00) dollars.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Baton Rouge, La., 1er février 1912.
Approuvé:
FRED G. GRACE,
Enrégistreur du Bureau des Terres de l'Etat.
6 fév—6 15 22—mars 2 8 9

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Ellen Fitzsimmons, épouse décédée de Thomas O Connor.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58 498—Division E— Attendu que Charles D. O'Connor a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Ellen Fitzsimmons, épouse décédée de Thomas O'Connor, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL. Greffier.—Dart, Kernan & Dart, avocats.
24 fév—24 28—mars 4

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations, etc., d'une buvette et épicerie.

Aussi 1 Cash Register.

Anthony Chiavaro vs Samuel Leone.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 99,673—En vertu d'un ordre de vente daté du 26 février 1912, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 1er mars 1912, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le contenu entier, installations et stock; etc., de l'épicerie et buvette dans le local

No 641 rue Bourbon,

d'après l'inventaire enregistré.
Aussi 1 Cash Register.
Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
John McCloskey, avocat pour le demandeur.
27 fév—27 au 1er mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur améliorée du Sixième District.

Portant le No municipal 4920 rue Laurel, Entre les rues Robert et Upperline.

City Bank and Trust Co. vs Jules W. Markel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 99,502 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 28 mars 1912, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et améliorations qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 139, borné par les rues Laurel, Annonciation (autrefois Jersey), Robert et Upperline, désignés par les lettres N et O sur un plan de subdivision dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 10 février 1899, et annexé à un acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, daté du 29 mars 1899, et d'après ledit plan lesdits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt trois pieds et trois pouces et sont contigus l'un à l'autre.

Le lot N, étant le plus près de la rue Robert et commençant à une distance de quatre-vingt dix pieds et formant le coin des rues Laurel et Robert et les dits deux lots sont composé du tout des lots originaux 17 et 18 et de treize pieds trois pouces du lot original 22 auxquelles sont contigus lesdits lots 17 et 18 dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Dart, Kernan & Dart, avocat pour la demanderesse.
25 fév—25—mars 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Portant le No municipal 1208 rue Champs-Elysées, entre les rues Marais et Urquhart.

American Homestead Company vs Héritiers de John H. Manuel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 99,492 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 mars 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 17, maintenant l'ilet No 495, borné par les rues Champs-Elysées, Marais, autrefois Moreles, Française et Urquhart, désigné par le No un sur le devis annexé à un acte de vente par Rousseau à Mad. Legarde, passé pardevant A. J. Lewis, notaire en cette ville, le 25 mars 1871, et mesurant d'après ledit devis vingt-huit pieds de face à la rue Champs-Elysées sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot de terre formant partie des lots Nos deux et trois, sur un plan de Tourné et de l'Isle, daté du 7 juin 1858, annexé à un acte de vente par la succession de Antoine F. Lemos audit Rousseau, passé pardevant A. Abat, ancien notaire en cette ville le 22 juin 1858.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles Louque, avocat pour la demanderesse.
24 fév—24 25—mars 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District,

Le tout constituant l'usine de la Southern Extracting Company, sur la rue Perdido, entre les rues Galvez et Miro (ilet rue Gravier).

Charles D. McGrath vs The Southern Extracting Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 98,703—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 mars 1912 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre avec toutes les bâtisses, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Perdido, Galvez, Miro et Gravier. Les Nos 3 et 4 sont contigus et mesurant chacun vingt-neuf pieds dix pouces de face à la rue Perdido sur cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 3 étant le troisième lot du coin de la rue Galvez

Etant la même propriété acquise par la Southern Extracting Company de Thomas J. Cook, par acte passé pardevant Milner, notaire, le 23 août 1905, enregistré le 23 août 1905, livre des transferts 207, folio 31.

Ensemble avec toutes les machines sur ladite propriété et immeuble par destination.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Josiah Gross, avocat pour le demandeur.
16 fév—16 23—mars 1 8 15 20 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 126 rue Sud Prieur entre la rue Canal et l'avenue Cleveland.

Crescent City Building and Homestead Association vs Walter C. McCabe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 99.461 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 mars 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Prieur et Roman et l'avenue Cleveland, autrefois rue Gasquet, lequel dit lot est désigné par le No 20 et mesurant vingt cinq pieds de face sur la rue Prieur sur une profondeur de cent quarante huit pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Condition—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Carl C. Friedrichs avocat pour la demanderesse.
16 fév — 16 23 — mars 1 8 15 21

L'ABEILLE DE LA Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express